

GAZETTE CCA

UNIVERSITÉ
DE ROUEN
NORMANDIE

Campus Pasteur

iut
ROUEN INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE

IAE ROUEN
NORMANDIE
École Universitaire de Management

IAE
Institut d'administration des
entreprises
IPAG
Institut de préparation
à l'administration générale

IAE ROUEN NORMANDIE

BULLETIN N°54

Novembre – Décembre 2024

IUT
Techniques de commerce
Carrières juridiques
IEJ
Institut d'études judiciaires

*Chères lectrices, chers lecteurs, voici le bulletin n°54 de la Gazette CCA
! Retrouvez nos dernières actualités et les événements importants de la
filière.*

Bonne lecture !

Au sommaire de cette dernière édition de l'année 2024 :

Tournoi de gestion 2024	3
Conférence DELOITTE	4
Conférence NEWTON EXPERTISE	5
Conférence PWC	6
Conférence NATUP	7
Interview ANNE-VALERIE PLUSQUELLEC	8
Du côté de CCASF	10
Les nouveaux partenaires de GCCA	11
SupCup 2024	12

Pour nous suivre :



<https://www.generation-cca.com>



Génération CCA
Rouen

22ème ÉDITION DU TOURNOI DE GESTION DES EXPERTS-COMPTABLES DE NORMANDIE !

Les 21 et 22 novembre derniers, l'IAE Rouen Normandie a accueilli 15 équipes d'étudiants issues de la filière comptabilité et gestion de la région. Cette compétition, alliant stratégie, diagnostics, études et esprit d'équipe, a permis aux participants de gérer leurs entreprises fictives de T-shirts bio et équitables. Ils ont dû se mettre à la place d'un chef d'entreprise, et s'affronter sur un marché virtuel, grâce à un simulateur de gestion, et prendre des décisions stratégiques pour développer leur affaire.

C'est en étant plongés dans une situation concrète, unissant gestion de marketing, approvisionnement, audit, finance et RH, que les étudiants ont pu mettre à l'épreuve leurs compétences managériales et entrepreneuriales théoriques face aux réalités de l'expérience pratique. Ils ont pris des décisions en équipes, afin d'opter pour la meilleure solution, en participant à des enchères et à un quiz interactif.

Les intervenants ont présenté la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes, tout en échangeant avec les étudiants. La remise des 6 prix aux lauréats a été suivie d'un cocktail, un moment convivial qui a permis les échanges entre les participants et les professionnels.

Félicitations à tous les participants pour leur travail, leur créativité et leur capacité à relever ce défi. Félicitations aussi à l'association Génération CCA pour sa collaboration dans l'organisation de cet événement avec l'Ordre des experts-comptables de Normandie. Le tournoi de gestion de l'année prochaine se déroulera à Caen !



Mercredi 13 novembre, les étudiants de la filière CCA ont eu le plaisir d'accueillir le cabinet DELOITTE, pour une conférence sur "Une entreprise est-elle une ONG comme une autre ?". Animée par Mme Emilie Ith, manager audit et Mme Léa Louvet, sénior audit, la présentation reposait sur une comparaison entre l'entreprise et l'ONG.



Les intervenantes ont d'abord rappelé les définitions d'une entreprise et d'une ONG. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif et indépendante, traitant des problématiques sociales, politiques, environnementales, culturelles ou humanitaires.

Puis, elles ont expliqué que les entreprises redéfinissent leurs missions pour intégrer la valeur partagée, créant ainsi de la valeur pour les actionnaires et la société. Par conséquent, leur gouvernance inclut désormais des considérations de développement durable et sociales, avec une transparence accrue, similaire aux ONG.

Ensuite, les entreprises font face à des obligations croissantes en matière de durabilité, notamment en gérant les émissions de carbone et les déchets, et en s'adaptant aux enjeux climatiques. De plus, les collaborations entre entreprises et ONG renforcent l'impact social, permettant d'atteindre des objectifs communs. Les certifications comme B-corp ou ISO attestent des pratiques durables, ce qui renforce la crédibilité des entreprises.

Cependant, les entreprises visent la rentabilité pour satisfaire leurs actionnaires, contrairement aux ONG qui ont une mission non lucrative axée sur des objectifs sociaux ou environnementaux. En effet, les entreprises sont financées par des revenus commerciaux et des investissements, tandis que les ONG se financent principalement par des dons et subventions, offrant ainsi une indépendance mais limitant leurs ressources.

Pour conclure, après la présentation du sujet de la conférence, les intervenantes ont présenté le cabinet, son rôle lors des JO de Paris 2024, puis ont proposé un quiz aux étudiants sur les informations transmises.

Nous remercions le cabinet DELOITTE pour cette conférence enrichissante, qui a permis aux étudiants d'appréhender le nouveau défi des entreprises : trouver l'équilibre entre la performance économique et l'engagement social.

CONFÉRENCE NEWTON EXPERTISE



Le mercredi 20 novembre 2024, les étudiants de la filière CCA ont accueilli Nathan Goupil et Lindon Agres, experts-comptables mémorialistes du cabinet Newton Expertise, pour une conférence consacrée à la présentation des différentes voies d'accès aux professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

Après une présentation des deux métiers, les intervenants ont détaillé les étapes pour accéder à chacune des professions. Pour devenir expert-comptable, il faut obtenir un Master CCA, valider le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion), effectuer un stage professionnel de trois ans, puis réussir les trois épreuves du DEC (Diplôme d'Expertise Comptable) : une épreuve de déontologie (écrit d'une heure), une épreuve de révision légale et contractuelle des comptes (écrit de 4h30), et la rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel. Le passage du DEC permet également d'exercer en tant que commissaire aux comptes.



Pour devenir commissaire aux comptes sans passer par le DEC, il existe une autre voie, celle du CAFCAC (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Commissaire aux Comptes). Ce parcours nécessite également l'obtention d'un Master CCA, un stage de trois ans orienté vers le commissariat aux comptes, et la réussite de six épreuves spécifiques.

Les intervenants ont comparé les deux parcours, en soulignant leurs avantages et inconvénients : le DEC permet d'exercer en tant qu'expert-comptable et commissaire aux comptes, mais nécessite la rédaction d'un mémoire et le passage du DSCG. À l'inverse, le CAFCAC, qui ne requiert pas de mémoire ni le DSCG, comporte davantage d'épreuves et ne permet pas de devenir expert-comptable.

Nous remercions chaleureusement le cabinet Newton Expertise pour cette conférence enrichissante, qui a permis aux étudiants de mieux comprendre les exigences et opportunités offertes par ces deux parcours professionnels.

CONFÉRENCE PwC



Le mardi 26 novembre 2024, les étudiants de la filière CCA de l'IAE Rouen Normandie ont accueilli Pierre Curty, Manager Audit, Valérie Leong-Nane, Consultante Reporting et Risques RSE, et François Maillochon, Directeur Audit chez PwC, pour une conférence sur le thème : « CSRD et Audit : premiers retours d'expérience et nouvelles dynamiques organisationnelles ».

Après une présentation du cabinet PwC, axé sur les problématiques ESG, les intervenants ont expliqué les enjeux majeurs de la directive CSRD. Cette réglementation, en date de décembre 2023, impose aux grandes entreprises cotées et aux institutions financières, l'obligation de publier des rapports de durabilité dès 2024. Pour les autres entreprises, cette obligation sera progressive, avec des délais allant jusqu'à 2026.

Les intervenants ont détaillé les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards), qui définissent les indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à inclure dans ces rapports. Ces indicateurs permettent d'évaluer des aspects tels que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau ou encore la parité hommes-femmes.

Ils ont également abordé les défis organisationnels liés à la mise en place de ces rapports, notamment la collecte et la vérification des données selon le principe de double matérialité. Ce principe évalue à la fois l'impact des entreprises sur l'environnement et l'influence de celui-ci sur leur performance financière. Les nouvelles lignes directrices publiées par l'EFRAG et la H2A ont été présentées comme des outils essentiels pour encadrer les missions de vérification des rapports de durabilité.

Enfin, les intervenants ont souligné l'évolution du rôle des commissaires aux comptes dans ce domaine. Sous réserve de formations spécifiques, ces derniers peuvent désormais être habilités à auditer les informations en matière de durabilité, élargissant ainsi leur champ d'intervention.

Nous remercions chaleureusement le cabinet PwC pour cette conférence enrichissante, qui a permis aux étudiants de mieux comprendre les évolutions réglementaires et les défis liés au reporting de durabilité en entreprise.



CONFÉRENCE NATUP



Jeudi 19 décembre, les étudiants ont eu le plaisir d'accueillir Louis Decultot, responsable reporting financier, et Benoît Samain, directeur administratif et financier, chez Natup, pour une conférence sur le thème suivant : « Pourquoi les directions financières doivent-elles s'impliquer dans la mise en place de la CSRD ? ». Cette présentation a permis de comprendre les nouvelles exigences en matière de durabilité et leur impact sur les entreprises.



Les intervenants ont expliqué que la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) vise à renforcer la cohérence des rapports de durabilité et leur lien avec les performances financières. D'ici 2028, près de 50 000 entreprises devront se conformer à ces obligations, incluant l'approbation des rapports par les conseils d'administration et les commissaires aux comptes.

Dès 2026, Natup, coopérative agricole, devra publier ses rapports CSRD et taxonomiques, détaillant la part durable de son chiffre d'affaires, de ses capex et de ses opex. Les normes européennes ESRS, couvrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), exigent une analyse de double matérialité pour identifier les enjeux financiers et d'impact.

Chez Natup, le projet est piloté par la direction administrative et financière (DAF), avec chaque pôle en charge de son exécution. Les enjeux prioritaires identifiés incluent la gouvernance, la pollution, la biodiversité et le changement climatique, hiérarchisés selon leur importance.

Les directions financières jouent un rôle clé en structurant les données, en gérant les risques et en soutenant la transition vers un modèle d'affaires durable.

Nous remercions chaleureusement Natup et ses intervenants pour cette conférence enrichissante, qui a permis aux étudiants de mieux appréhender le rôle stratégique de la finance face aux défis de durabilité.

INTERVIEW ANNE-VALÉRIE PLUSQUELLEC, PRÉSIDENTE DU CRCC



Pouvez-vous vous présenter et nous raconter votre parcours académique et professionnel ?

Je suis commissaire aux comptes, associée chez Mazars, et présidente de la CRCC de Normandie. Après des études à Neoma, avec deux ans d'alternance en audit, j'ai complété mon parcours par une année de Master CCA, car les équivalences pour le DSCG n'étaient pas encore garanties. J'ai débuté ma carrière en audit légal à Paris, où j'ai travaillé pendant cinq ans, avant de rejoindre Mazars à Rouen en 2015.

Comment êtes-vous devenue présidente de la CRCC ?

C'est avant tout une question d'opportunité. J'ai été élue au conseil régional en 2020 pour un mandat de 4 ans. Bien que ce soit un engagement bénévole, j'en retire énormément de profit. Cela m'a permis de rencontrer de nombreux professionnels, de mieux comprendre les rouages de notre métier, et de voir comment il est géré au niveau national, notamment par notre régulateur, la H2A. Cette expérience m'a beaucoup plu et lorsque l'occasion s'est présentée de poursuivre, les associés normands m'ont proposé leur soutien, ce qui m'a encouragée à me lancer.

Qu'est-ce qui vous a motivée à vous lancer ?

Je souhaitais figurer sur la liste des candidats de mon syndicat et être réélue pour un nouveau mandat de quatre ans. La compagnie régionale a été une expérience enrichissante pour moi, car elle offre des échanges privilégiés avec des acteurs institutionnels comme la CPME, le Medef, la Région, ou encore les procureurs généraux. Le rôle de présidente apporte une reconnaissance précieuse de la part des confrères, qu'il est essentiel de préserver avec impartialité et intégrité. Enfin, cette fonction est passionnante, car elle permet de promouvoir l'intérêt de notre profession auprès des tiers.

Quelles sont vos principales responsabilités en tant que présidente de la CRCC ?

La CRCC a quatre missions principales. La première est de proposer à l'ensemble des confrères une offre de formation, notamment à ceux qui n'ont pas les outils ou les possibilités de se former dans leur structure. La deuxième c'est de s'assurer que les programmes de contrôle qualité qui sont délégués aux compagnies régionales sont correctement diligentés.

La troisième est de faire connaître la profession auprès des jeunes ainsi qu'à l'ensemble des institutions car nous ne sommes pas juste une obligation légale mais un garant vis à vis de l'économie. La quatrième est le devoir d'assistance aux

confrères, concernant notamment les révélations au procureur de la République, où il nous appartient de constater les faits, et au TRACFIN pour des cas de blanchiment d'argent ou de financement illicite.

Quelles sont les compétences essentielles pour exercer votre métier ?

Il y a beaucoup de compétences qui sont essentielles mais le sujet, c'est la complémentarité. On est une petite CRCC avec 10 élus pour gérer l'ensemble du travail, et j'ai la chance d'avoir une très forte complémentarité et un souhait de contribuer au sein de l'équipe.

Quels sont, selon vous, les enjeux actuels les plus importants de votre secteur ?

Aujourd'hui le secteur se financiarise et du fait qu'on rachète un cabinet à un pourcentage du chiffre d'affaires, les cabinets vont être très chers à racheter par rapport à un potentiel d'activité. Or, notre métier va évoluer. Le secteur se digitalise énormément avec un redimensionnement de nos travaux sur ce qui est à valeur ajoutée à l'aide des nouveaux outils et se verdit avec le développement de l'audit de durabilité sur lequel la Normandie se forme énormément.

Pour finir, quels conseils donneriez-vous aux étudiants ?

J'aime les jeunes qui ont de l'entrain, qui ont envie de se lever le matin en proposant un truc qui leur sera propre, qui leur tient à cœur et le mener à terme. Il faut tenter, réessayer si ça ne marche pas, réajuster s'il y a quelque chose qui ne va pas complètement, mais il faut tenter. L'audit est un métier dans lequel on est là pour apprendre. On apprend à tomber, puis à se relever, puis au fur et à mesure on ajuste la trajectoire, et donc, dans ce contexte, c'est un excellent incubateur.

Un grand merci à Madame Plusquellec de nous avoir accordé de son temps pour répondre à nos questions.

LE SOLIDÉJ DU MOIS DE NOVEMBRE

Un rendez-vous solidaire incontournable

Après deux éditions riches en convivialité et en générosité, le Solidéj a fait son grand retour au mois de novembre, poursuivant sa mission de solidarité au sein de l'IAE Rouen Normandie.



Le Solidéj s'est tenu le lundi 8 novembre, de 8h00 à 13h00, dans le hall principal de l'université. Fidèle à son esprit de partage et d'entraide, cet événement a rassemblé étudiants, professeurs et membres du personnel autour de délicieuses gourmandises faites maison.

L'association CCASF remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette édition du Solidéj.

LA TOMBOLA DE NOEL

Comme chaque année, CCASF a organisé sa tombola à l'occasion des fêtes de fin d'année. Plus de 30 lots étaient à gagner, tels que des places pour un escape game, des places de cinéma, des cartes cadeaux et bien d'autres encore.

Chaque ticket acheté a permis d'aider l'association dans sa récolte de fonds pour la scolarisation d'enfants au Burkina Faso.



LES NOUVEAUX PARTENAIRES DE LA FILIÈRE CCA

Génération CCA est heureuse d'annoncer deux nouveaux partenariats importants avec les cabinets MARTINI & Associés et CERFRANCE Seine Normandie.

Ces partenariats représentent des aides précieuses qui vont permettre de financer et d'organiser de nouveaux projets enrichissants qui profitent aux étudiants.

Nous remercions sincèrement ces partenaires pour leur générosité et leur confiance.



Grâce à des partenaires engagés comme Martini & Associés et CERFRANCE, la filière CCA peut envisager l'avenir avec confiance et ambition.

Si vous souhaitez, à votre tour, contribuer à la réussite de l'association GCCA et des étudiants de la filière, n'hésitez pas à contacter Génération CCA !

SUPCUP 2024

La SupCup 2024 s'est tenue le samedi 23 novembre. Cet évènement organisé par la Métropole Rouen Normandie a rassemblé une vingtaine d'écoles et d'établissements d'enseignement supérieur pour s'affronter à travers divers challenges multisport.

Cette compétition a permis aux étudiants de montrer leur créativité et leur esprit d'initiative. Une occasion pour eux de se dépasser en équipe le mercredi 20 novembre à la piscine de l'île Lacroix, pour l'épreuve du défi boat mais aussi le samedi, avec les épreuves de tennis de table, de corn hole, de baby-foot humain, de smash ball, de dictée, de chorégraphie, de fléchettes, de dodgeball et enfin d'Aviron.

L'IAE Rouen Normandie s'impose à la troisième place du classement, pour la troisième année consécutive.

Un grand merci à tous les participants pour leur énergie ! Rendez-vous l'année prochaine.



Testez vos connaissances avec ce quiz et découvrez si vous êtes incollables sur les sujets des 2 derniers mois !



Quel cabinet a présenté la conférence sur la thématique "Une entreprise est-elle une ONG comme une autre ?" ?

- a) Mazars
- b) PwC
- c) Deloitte

Dans quelle ville le tournoi de gestion des experts-comptables de Normandie se tiendra-t-il l'année prochaine ?

- a) Rouen
- b) Caen
- c) Le Havre

Quel est le nom de la directive européenne sur le reporting de durabilité ?

- a) IFRS
- b) CSRD
- c) ESG

Combien d'épreuves comporte le Diplôme d'Expertise Comptable (DEC) ?

- a) 3
- b) 5
- c) 6

Lors de la SupCup 2024, quelle activité a eu lieu à la piscine de l'île Lacroix ?

- a) Dodgeball
- b) Défi boat
- c) Smash ball

Quelle spécialité les étudiants ont-ils simulé dans le tournoi de gestion ?

- a) Une entreprise de T-shirts bio et équitables
- b) Une start-up technologique
- c) Une société de conseil

Réponses au quiz : 1) c ; 2) b ; 3) b ; 4) a ; 5) b ; 6) a

L'équipe de la Gazette